

## Les tarifs Collège Année scolaire 2025-2026

Notre groupe scolaire (maternelle, élémentaire, collège) est un établissement privé hors contrat. A ce titre, il ne reçoit aucune subvention. Il est donc financé par les frais de scolarité, les activités extrascolaires que nous avons développées et les formations que nous conduisons pour les parents et les professionnels de l'éducation. A titre d'information, le coût moyen d'un élève dans le public est de 8.480€/an.

Depuis sa création en 2007, Living School accueille des élèves boursiers. Selon les années, nous accueillons entre 8 et 10% de boursiers (bourses totales ou partielles) dans notre effectif.

Pour la première fois en 2024, nous avons fait aboutir un projet qui nous tenait à cœur, celui de proposer **une grille tarifaire en fonction des revenus**. Merci au groupe de travail constitué de parents de l'école de toutes les tranches qui a pu apporter son point de vue et ses conseils.

### Frais d'inscription

600 € la première année. La réinscription est de 240 € chaque année. Les frais de réinscription vous sont offerts lorsqu'une nouvelle famille s'inscrit dans notre école sur votre recommandation.

### Frais d'enseignement

Les collégiens ont cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30 et les mercredis de 8h30 à 12h.

Les frais d'enseignement sont fonction du **Quotient Familial** des familles. Celui-ci est calculé à partir du dernier avis d'imposition de la façon suivante :  $QF = \text{Revenu Fiscal de Référence} / \text{Nombre de parts} / 12$ .

Les frais d'enseignement incluent 2 ateliers parents/ an.

QF	tranche 1 <1000		tranche 2 1001-1500		tranche 3 1501-2500		tranche 4 >2501	
	Tarif boursier*		Tarif solidaire**		Tarif réduit**		Tarif Standard	
	annuel	mensuel (sur 12 mois)	annuel	mensuel (sur 12 mois)	annuel	mensuel (sur 12 mois)	annuel	mensuel (sur 12 mois)
<b>Collège</b>	0 à 6000€	0 à 500€	7000 €	583 €	9500 €	792 €	10 500 €	875€

\* Selon bourses disponibles

\*\* Possibilité de bourses pour les fratries (selon bourses disponibles)

A partir du 2<sup>ème</sup> enfant, remise de 1000€.

Votre tarif est validé à réception de votre dernier avis d'imposition. Si vous ne souhaitez pas le communiquer, alors le tarif standard s'applique. Afin d'assurer l'équilibre financier de l'école, nous avons besoin de respecter certains ratios dans les tranches. Si votre tarif est déjà complet, nous vous proposerons de postuler dans la tranche du dessus. Si votre QF ne reflète pas votre situation financière dans un sens (patrimoine, revenus à l'étranger...) ou dans un autre (perte d'emploi, changement professionnel...), merci de nous le faire savoir.

Il n'y a pas de tranche 5 (QF>5000) dans notre grille et nous comptons sur les familles de cette tranche pour nous aider dans notre politique sociale en abondant pour les élèves boursiers. Vous pourrez réduire votre impôt de 66% de votre impôt sur le revenu, ou de 60% de votre impôt sur les sociétés. De votre mobilisation découle notre capacité à maintenir et développer notre accueil

de boursiers. Merci !

Si une entreprise prend en charge les frais de scolarité de votre enfant, le tarif entreprise s'applique. Il est de 14.900€\* pour le collège (\*nos tarifs ne sont pas assujettis à la TVA).

## Caution

1 mois de frais d'enseignement vous est demandé à l'inscription en caution et vous est remboursé à votre départ de notre établissement.

## Calendrier des paiements

Le paiement se fait par prélèvement automatique **uniquement**. Les montants sont forfaitaires quel que soit le nombre de jours de congé ou d'absence.

- À l'inscription : frais d'inscription + 1ère mensualité (non-remboursables si désistement) + mensualité de caution (remboursée si désistement).
- A partir de septembre, le prélèvement peut se faire mensuellement sur 12 mois (à chaque début de mois) ou trimestriellement (en septembre, décembre, mars) selon votre choix.
- Si vous optez pour un prélèvement mensuel sur 12 mois, voici le calendrier :
  - o À l'inscription: frais d'inscription + 1er mois (non remboursables en cas de désistement) + caution (remboursable en cas de désistement)
  - o De septembre à janvier: 2e, 3e, 4e, 5e, 6e mois
  - o En février: frais de réinscription + 1er mois de l'année suivante (non remboursables en cas de désistement)
  - o Mars à août: 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e mois
  - o Si vous ne réinscrivez pas votre enfant, les prélèvements mensuels ne sont pas interrompus en février et le paiement se termine début juillet.

Préavis d'un mois à donner pour tout départ en cours d'année.

## Cantine

Les repas sont livrés par **Les Marmites Volantes** qui nous fournissent des repas bio (sauf viande), locaux, de saison, livrés en vélo cargo, faits avec amour et qui font du bien à la planète !

- Prix du repas : 9,15 €/ jour.
- Forfait mensuel sur 10 mois pour 4 jours/semaine : 126,30 €.
- Possibilité de repas végétariens sans supplément mensuel.

## Classe verte

Une année sur deux, les collégiens partent en Classe verte pour une durée de 4 ou 5 jours. Le séjour est facturé prix coutant. Prévoir un budget de 400 à 500 €.

## Sorties, piscine, manuels

Un budget de 25€/ an est à prévoir pour les sorties (musées, expositions, visites, théâtre, cinéma...). Nos élèves font une sortie par période. Nos élèves du collège ont un cycle piscine avec un maître nageur, qui représente un budget prix coutant de 35€/ an. Enfin, nous commandons certains manuels (français, littérature, anglais, maths...) qui vous sont refacturés à prix coutant.